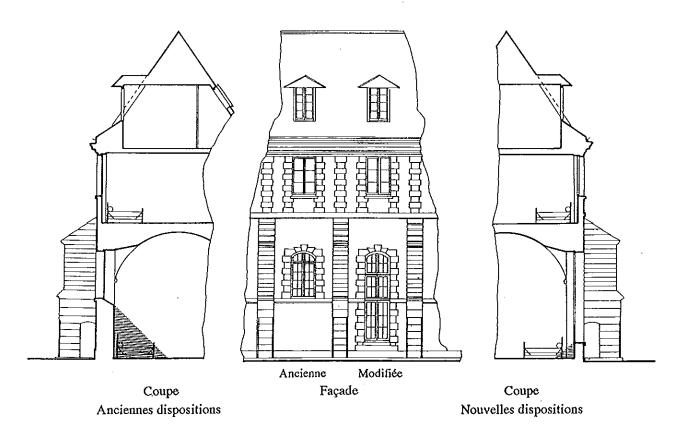


Immeuble } protégés au titre des Monuments Historiques Facade,fragment lmmeuble conserver Immeuble, dont la démolition imposée à l'occasion d'opérations démolition pourra être d'aménagement Immeuble non protégé pouvant être remplacé ou amélioré IN SN Emprise et volume de construction imposés (5 N:5 niveaux) Secteur d'aménagement d'ensemble Secteur soumis à une protection particulière Terrain boisé classe (art L. 130.1) Terrain soumis à protection au titre des Monuments Historiques protéger public Emplacement réservé pour espace public usage. d e d'activité s d e Alignement prescrit par le P.S.M.V. et hauteur verticale des façades des nouveaux bâtiments product  $H\approx12,00\,m$ ; where  $H\approx15,00\,m$ ;  $H\approx15,00\,m$ ;  $H\approx15,00\,m$ ;  $H\approx15,00\,m$ ;  $H\approx10,00\,m$ ;  $H\approx10,000\,m$ ; Autre alignement prescrit par P.S.M.V. Prescription particulière (Modification M, Ecrêtement g, etc...) Règle architecturale particulière (exemple : portique) Voie nouvelle ouverte à la circulation piétonne Passage pietonnier à conserver ou à creer Emplacement destiné à un centre de long et moyen sejour.

PLANCHE 2)

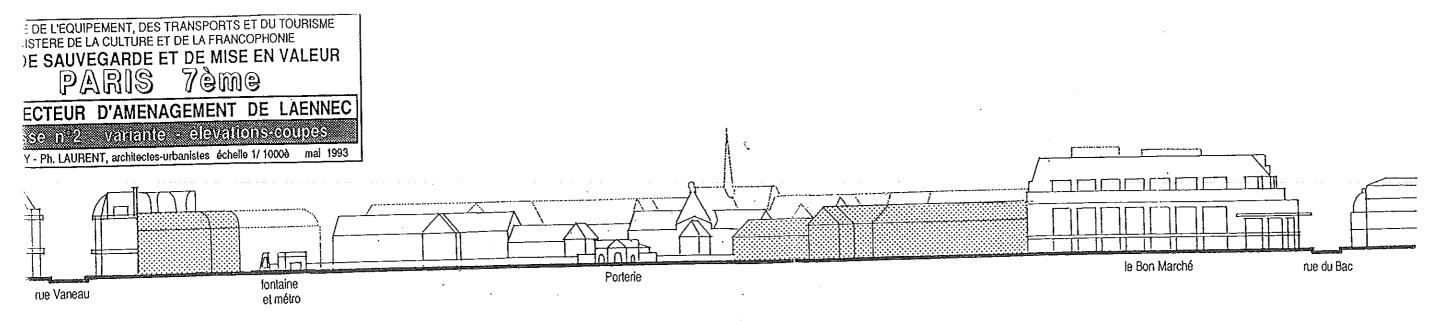
## HOPITAL LAËNNEC

Détails de modifications de baies des croisées

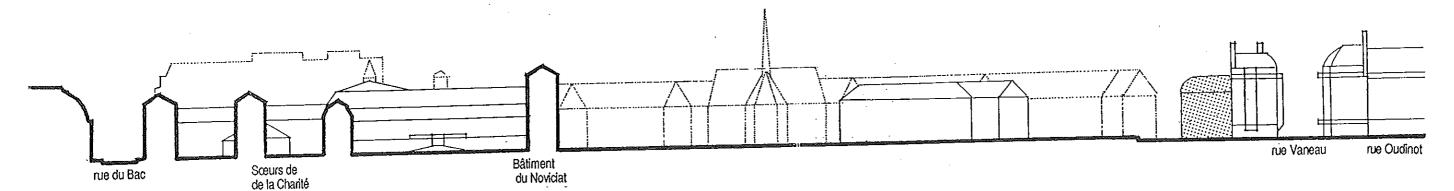


Dressé par l'Architecte soussigné le 28 février 1906 signé: BELOUET

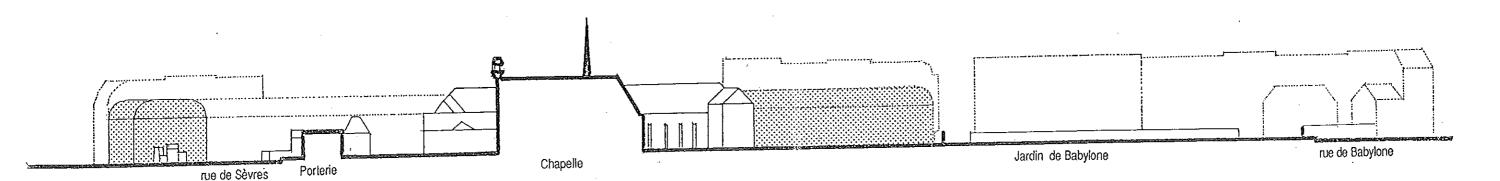
Projet de l'Architecte BELOUET pour la modification des baies du rez-de-chaussée In: Administration générale de l'A. P. de Paris: Les établissements hôspitaliers, 1912, p.66



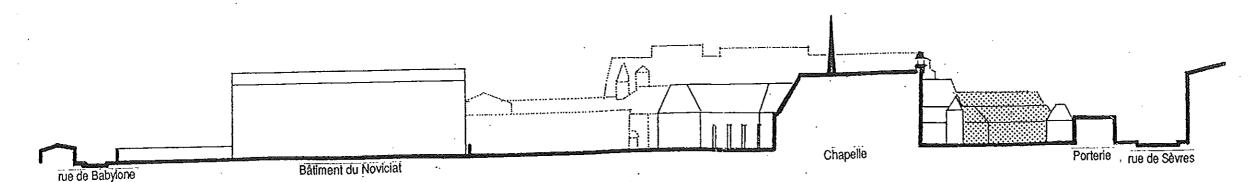
TION SUR LA RUE DE SEVRES

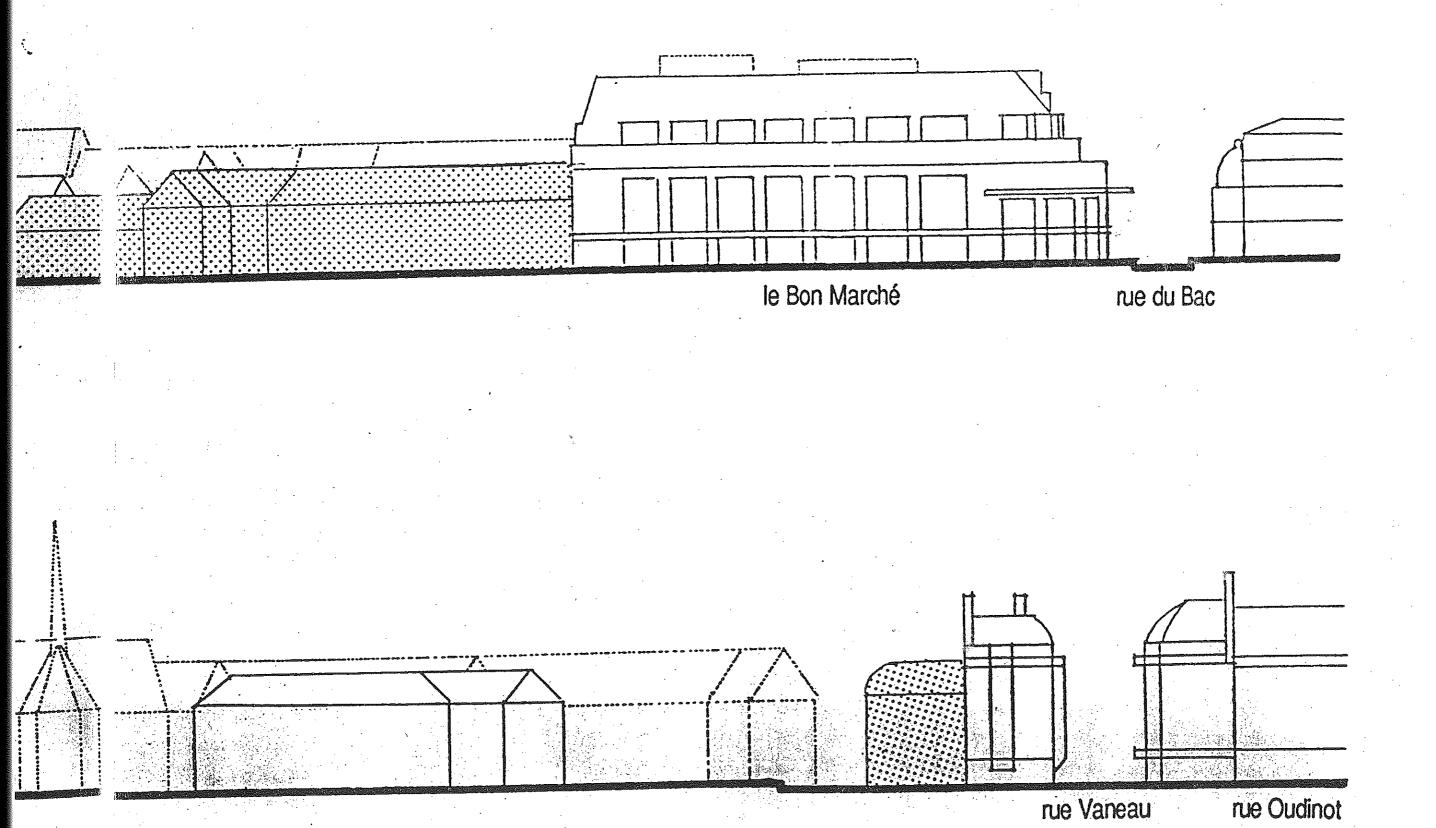


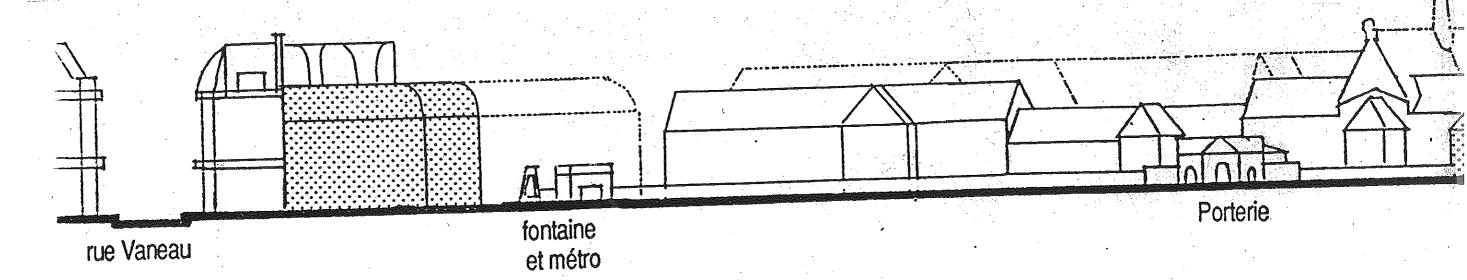
E SUR LES JARDINS VERS LE SUD



E SUR LA CHAPELLE VERS L'OUEST

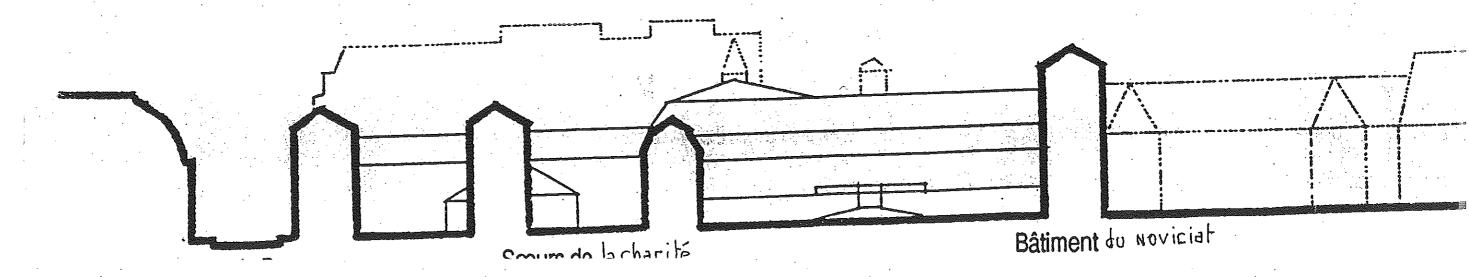


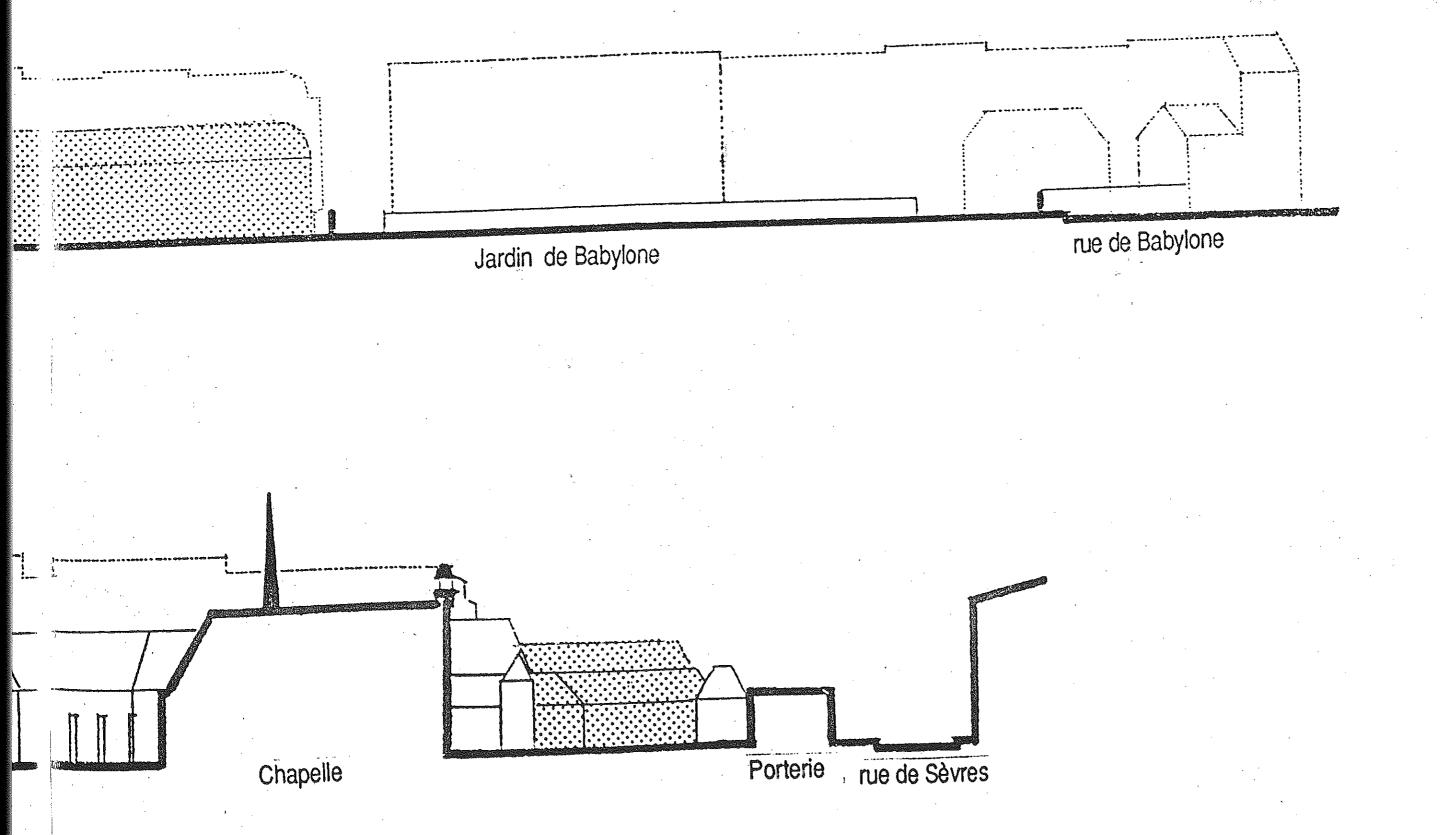


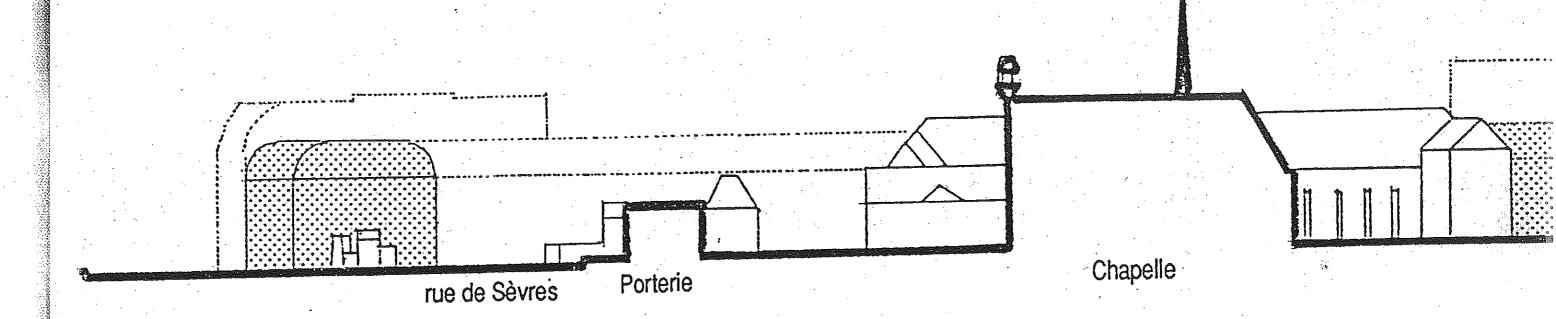


# RUE DE SEVRES

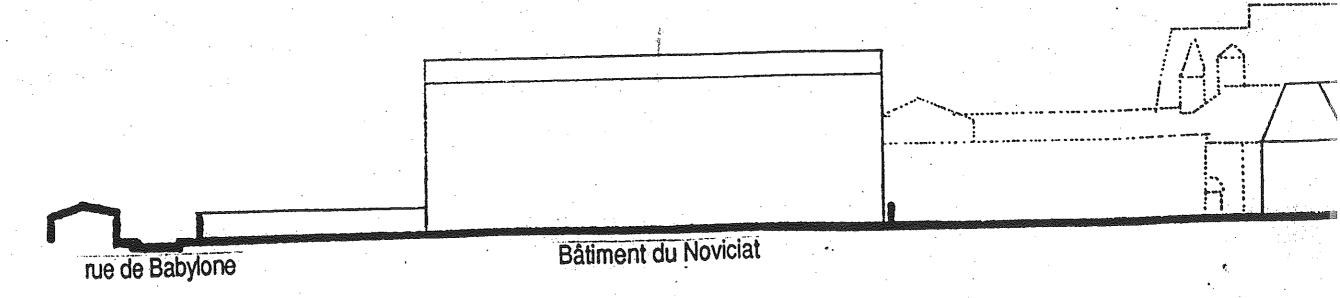
SUR LES JARDINS VERS LE SUD



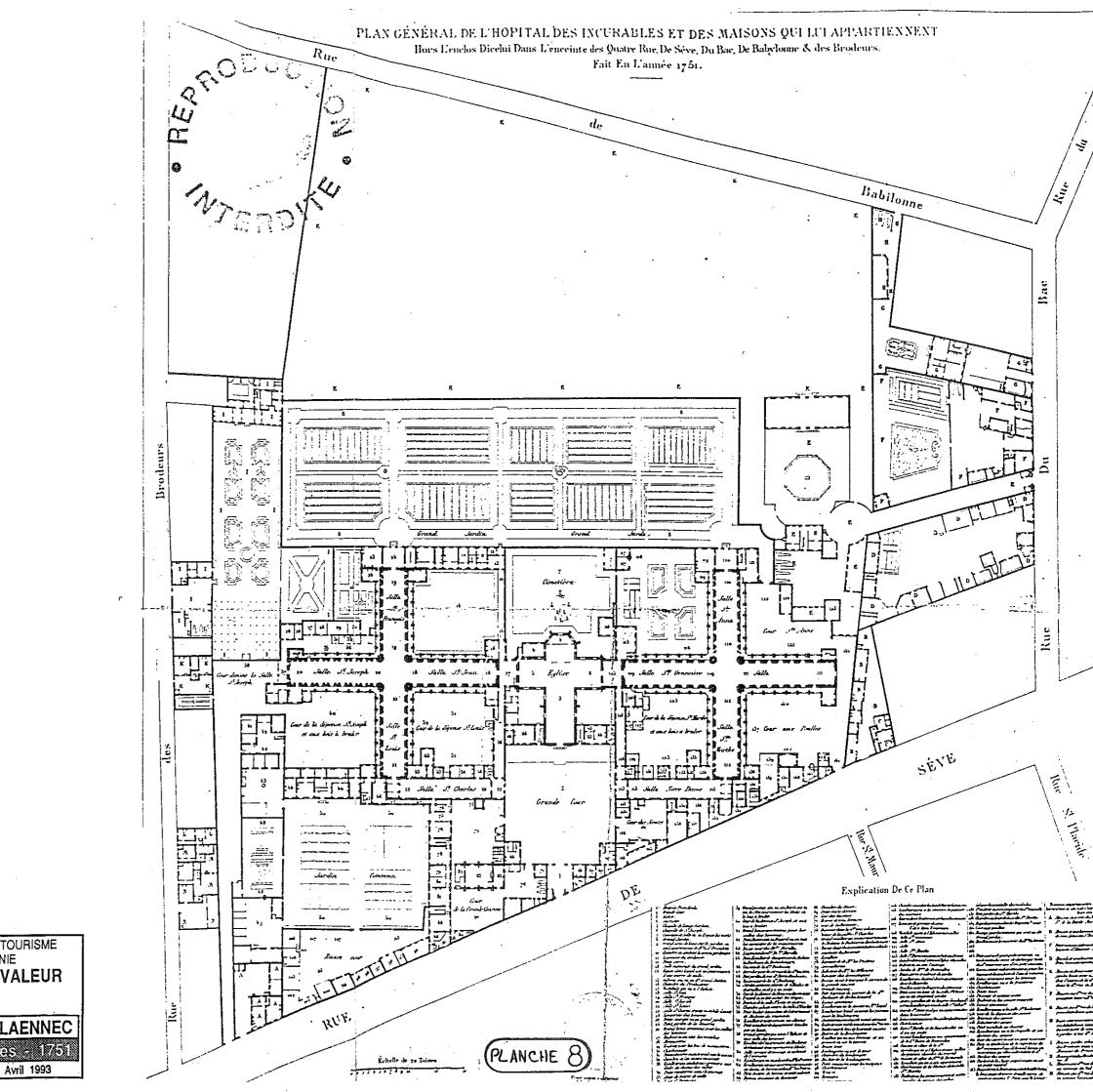




# SUR LA CHAPELLE VERS L'OUEST



SUR LA CHAPELLE VERS L'EST



MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME
MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE

PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR

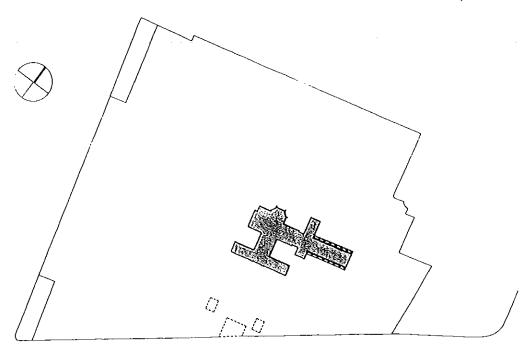
PARIS 7000

SOUS-SECTEUR D'AMENAGEMENT DE LAENNEC

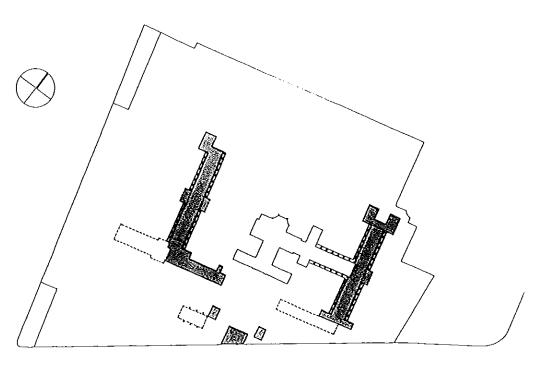
Plan General de Majorial des Incurables et 1751

G.-H. BAILLY - Ph. LAURENT, architectes-urbanistes

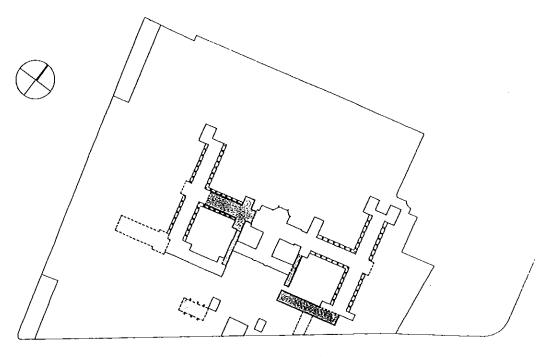
### **B-PRINCIPALES ETAPES DE CONSTRUCTION**



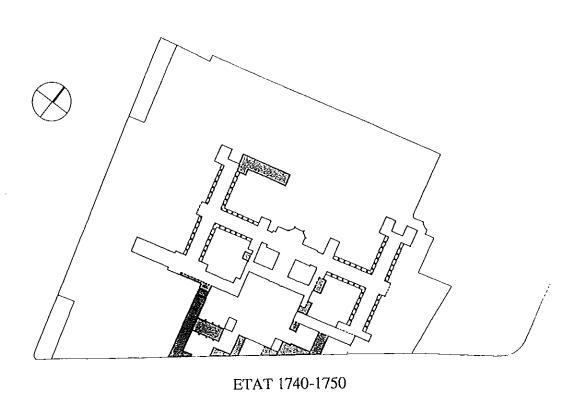
ETAT 1634-1640



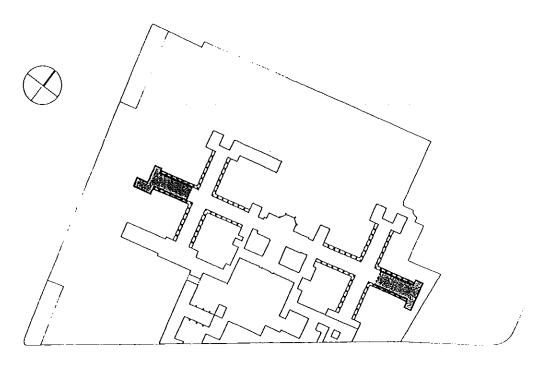
ETAT 1646-1649



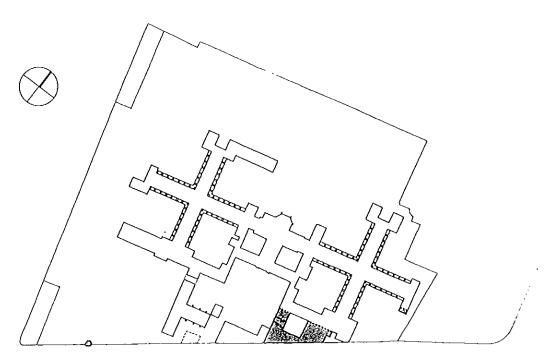
ETAT 1660-1664



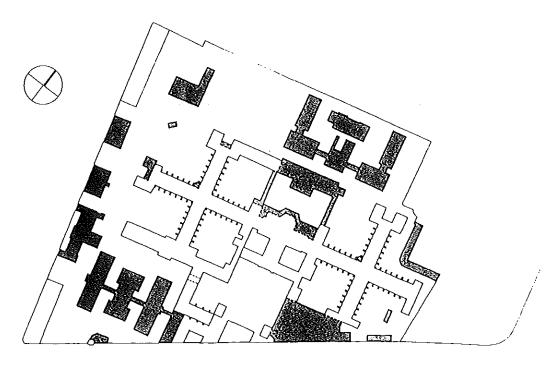
21



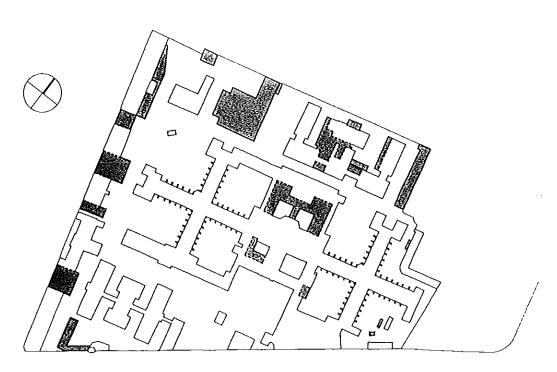
ETAT 1750-1757



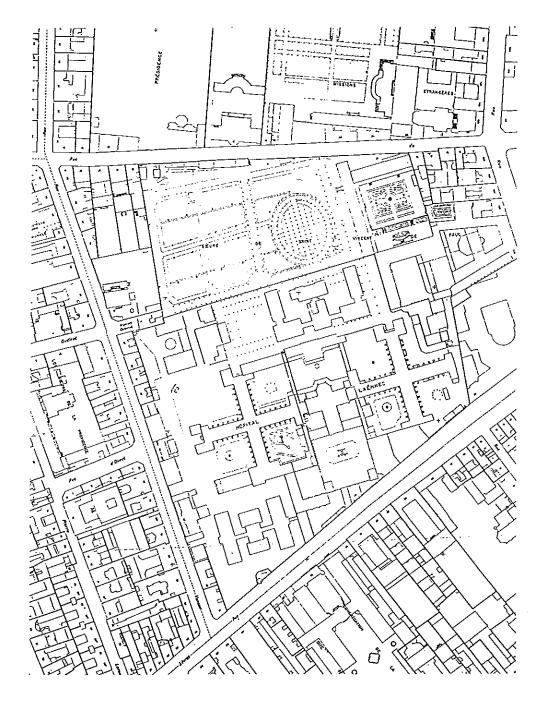
ETAT XIXème SIECLE



ETAT 1ère MOITIE DU XXème SIECLE (APRES 1906)

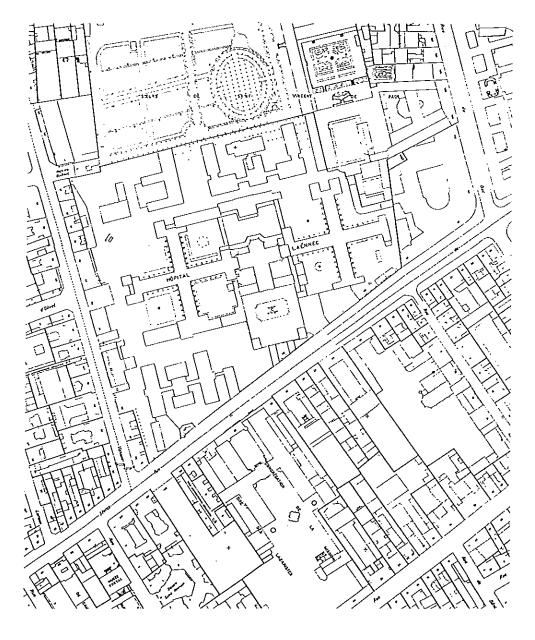


ETAT 2ème MOITIE DU XXème SIECLE (APRES 1968)

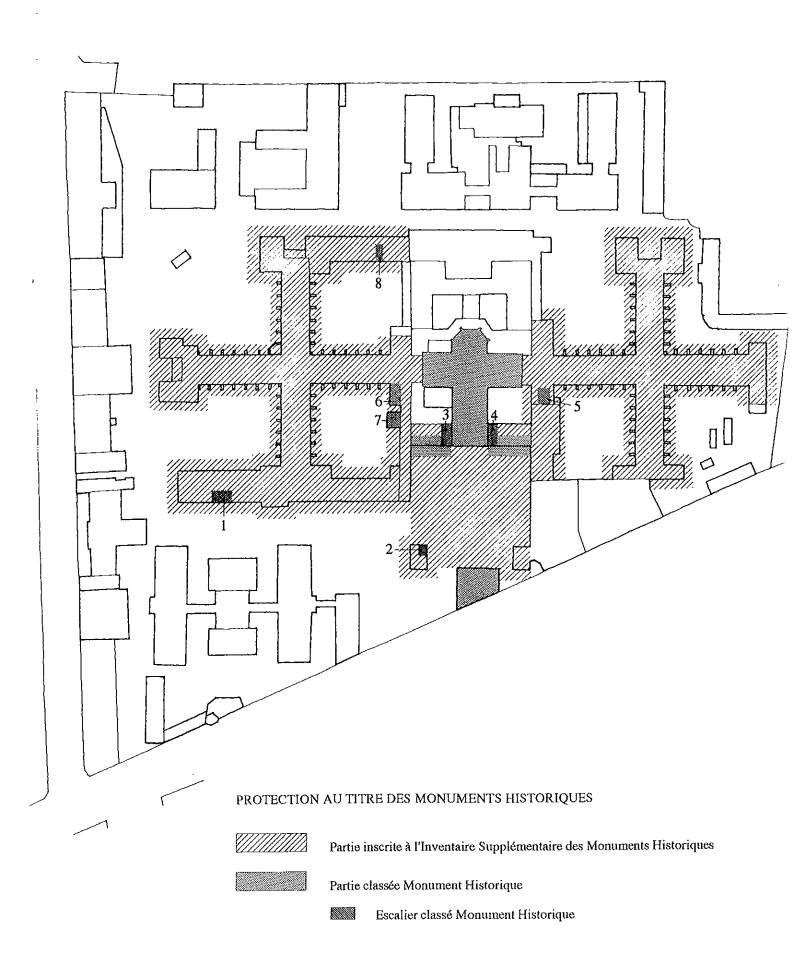


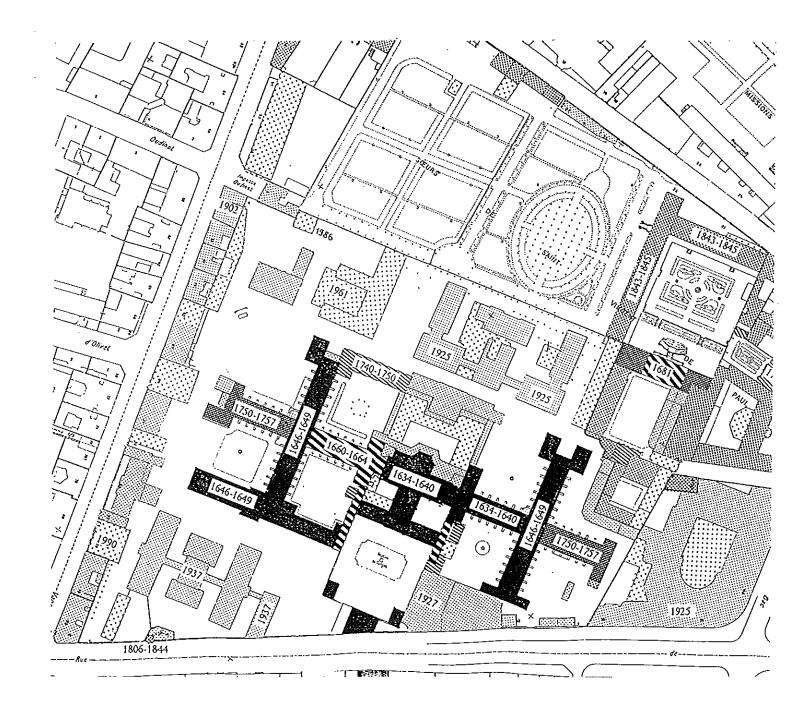
Extrait du plan parcellaire de 1938

Ce plan mentionne les tout nouveaux bâtiments: Service de Radiologie sur le côté droit de la Cour d'Honneur; Bains (et suppression du cimetière); Service de Chirurgie sur une partie du grand jardin; Service O.R.L. dans l'angle Sud-Ouest du terrain (on remarque que la partie Nord de l'aile du XVIIIème siècle a été conservée). Le pavillon Nord, à l'extrémité de l'aile Ouest de la croix Ouest, a été achevé.

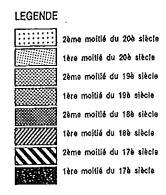


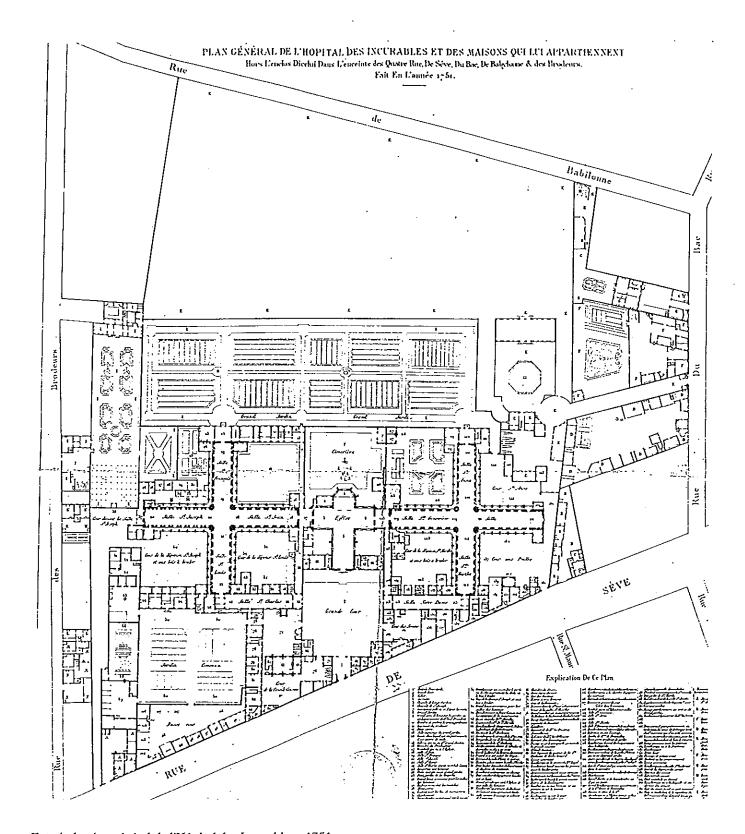
Extrait du plan parcellaire de 1971 La partie Nord de l'aile du XVIIIème siècle, qui avait été préservée, et les anciennes cuisines ont été détruites. Au Nord, le jardin du personnel a été réduit suite à la construction du bâtiment des nouvelles cuisines.





Chronologie du bâti (d'après LAURENT et BAILLY; document corrigé)

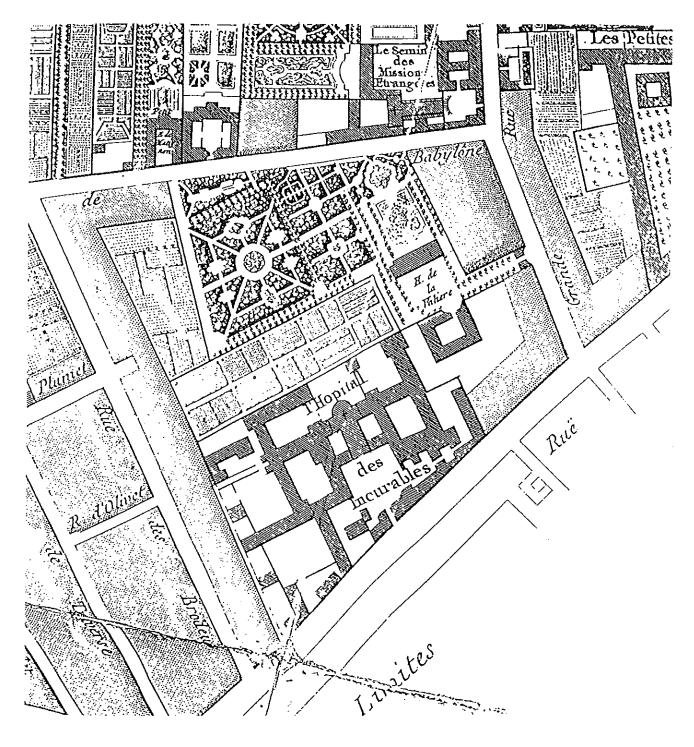




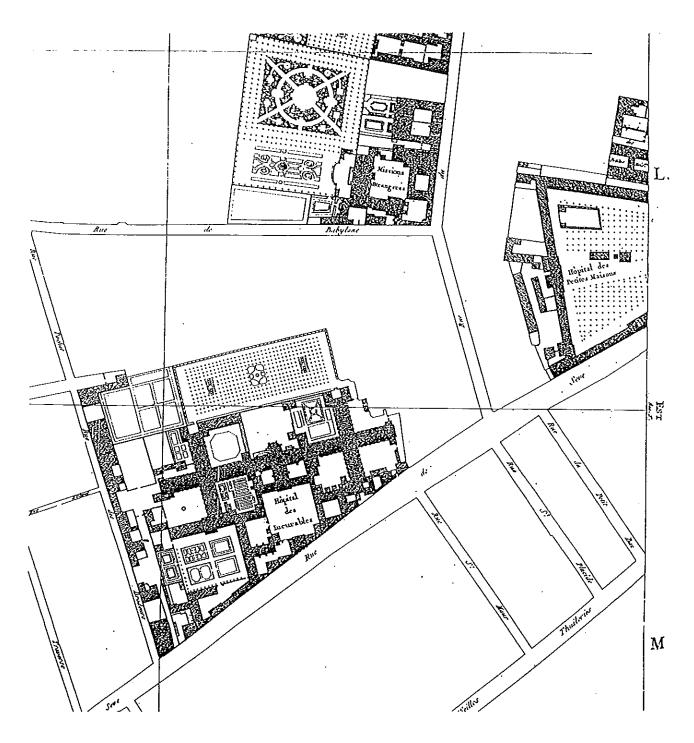
Extrait du plan général de l'Hôpital des Incurables - 1751

Ce document fait l'inventaire du bâti au milieu du XVIIIème siècle (les deux croix sont représentées achevées, bien qu'elles n'étaient en réalité qu'en cours d'achèvement (1750-1757)); mais surtout, ce plan indique pour la première fois, avec une grande précision, la distribution (et l'affectation) des espaces intérieurs: figure notamment la galerie couverte entre les contreforts des deux croix; les murs des croix sont percés à chaque travée d'une porte de communication directe sur cette coursive périphérique longeant chaque cour.

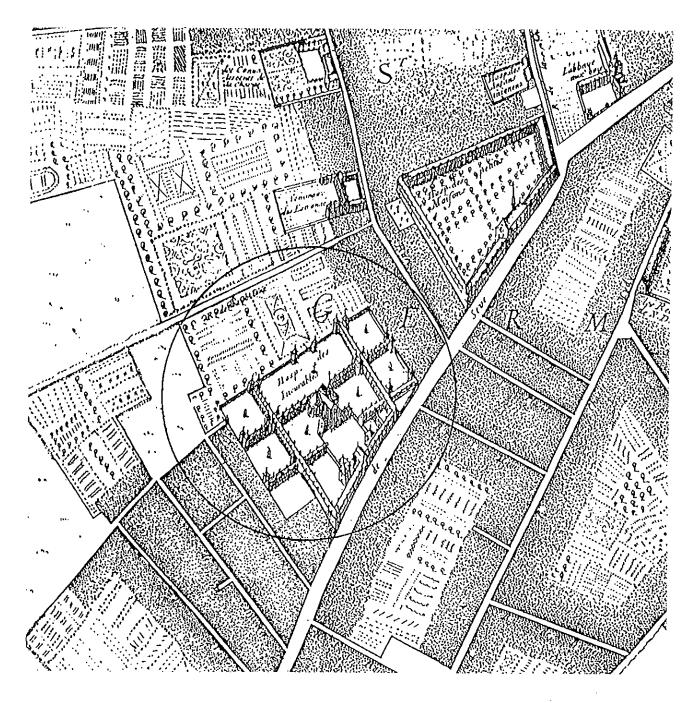
L'ensemble des bâtiments ne subira que peu de transformations jusqu'au XXème siècle.



Extrait du plan de JAILLOT - 1778 Mêmes commentaires que pour le plan précédent. A noter toutefois: la présence (?) d'un bâtiment le long de la rue de Sèvres, à droite de la porterie.

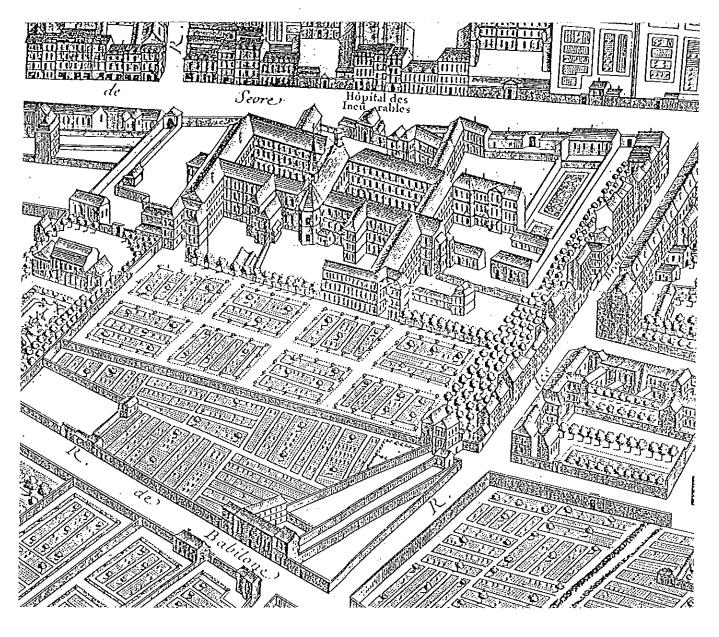


Extrait du plan de VERNIQUET - 1789-1791 Ce plan renvoie au plan général de 1751 et appelle les mêmes commentaires.



Extrait du plan de JOUVIN DE ROCHEFORT - 1672 (vue vers le Nord-Est)
Mêmes remarques que pour le plan précédent; quelques variantes sont apportées dans cet état idéalisé: au Sud de la croix Ouest, le bâtiment Est-Ouest en retour se prolonge vers l'Ouest; idem pour le bâtiment Est-Ouest en retour au Sud de la croix Est (prolongement vers l'Est).

A noter: le cimetière au chevet de la chapelle; six puits seulement; les bâtiments (imaginaires?) sur la rue de Sèvres.

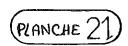


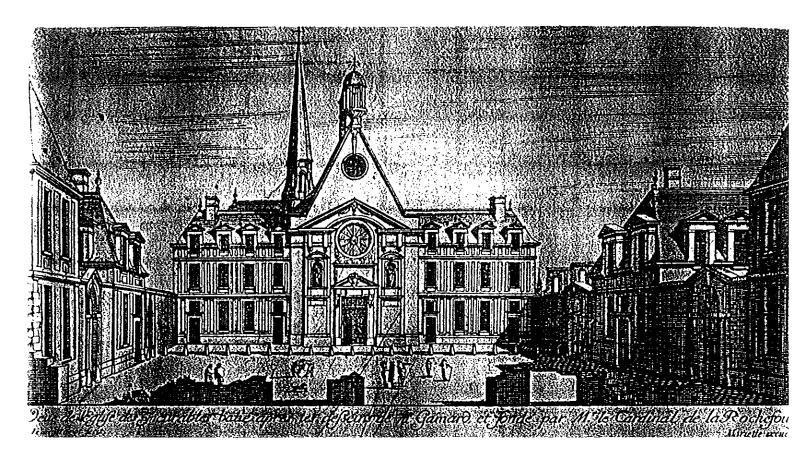
Extrait du plan de TURGOT - 1739 (vue vers le Sud)

Ce document traduit effectivement l'état d'avancement des travaux en 1739: les deux croix sont achevées, à l'exception des extrémités Est et Ouest, en attente.

A l'extrémité Nord de la croix Ouest, donnant sur le grand jardin, on a construit au début du siècle une aile supplémentaire. Au Sud de la croix Ouest, dans l'axe Nord-Sud, on remarque le nouveau bâtiment à étage qui rejoint la rue de Sèvres (bâtiment détruit vers 1968; cf. photographies anciennes).

Le quartier s'est considérablement urbanisé.





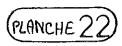
Gravure de J. MAROT (1619-1679): la Cour d'Honneur (vue vers le Nord)

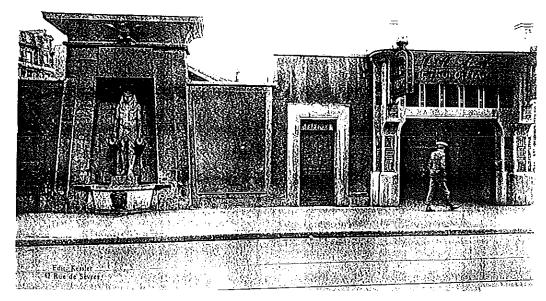
En fond de cour, au Nord, le bâtiment construit symétriquement de part et d'autre de la chapelle est représenté, de chaque côté, avec quatre lucarnes à fronton régnant avec les quatre baies des registres inférieurs. L'accès à rez-de-chaussée se fait de chaque côté par une porte située à la première et à la quatrième travée. Les travées, égales, sont séparées par des double pilastres sur chaque registre, y compris sur le surcroît.

Les côtés gauche (Ouest) et droit (Est) de la cour sont tous deux délimités par un mur percé de porches à fronton et par des bâtiments; côté droit, le porche à fronton du fond donne accès à l'actuelle cour de LA ROCHEFOUCAULT (on remarque le bras Ouest de la croix Est en cours de construction).

Au premier plan, les arrachements sont ceux de la porterie, avec son passage principal (pour les voitures) et ses deux passages latéraux plus petits pour les piétons.

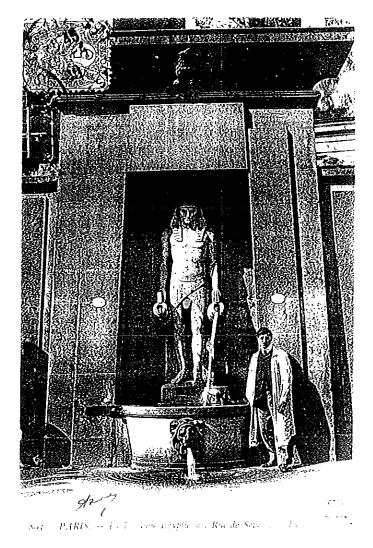
Tout comme les plans précédents, cette gravure combine la représentation de constructions existantes et de constructions futures. On peut supposer que si la façade de la chapelle était achevée au moment de la gravure de MAROT, il n'en était pas de même pour celle du bâtiment situé de part et d'autre de celle-ci: MAROT aurait donc représenté un état idéal du bâtiment, état qui subira quelques modifications lors de la réalisation (deux travées centrales plus importantes). La continuité du premier registre (rez-de-chaussée) sur les trois côtés de la Cour d'Honneur est, elle, une réalité attestée par les photographies anciennes (seule subsiste la partie gauche; la partie droite a été détruite en 1927).



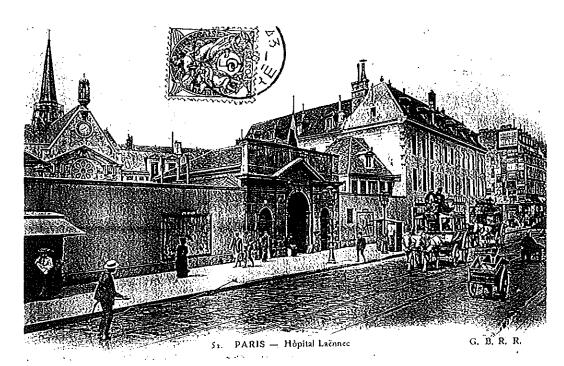


Rue de Sèvres: Fontaine Egyptienne (1806) et entrée du métropolitain (carte postale; Archives de l'Assistance Publique)

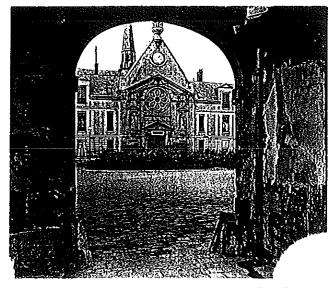
Cette fontaine, dite aussi du Fellah, fait partie des quinze fontaines installées à Paris sous le Premier Empire.



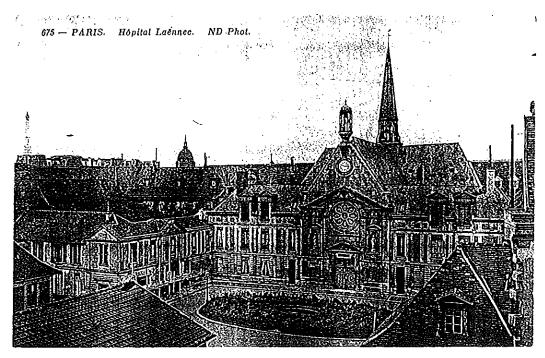
Rue de Sèvres: Fontaine Egyptienne (Archives de l'Assistance Publique) Détail .



Rue de Sèvres : vue générale vers l'Est (carte postale - vers 1900 ; fond M. COLLIGNON) L'entrée de l'hôpital Laënnec est éclairée par deux réverbères. A droite de l'entrée et longeant la rue de Sèvres, on remarque le bâtiment à deux étages et comble (seconde moitié du XVIIIème siècle) faisant retour avec l'aile donnant directement sur la Cour d'Honneur (cf. photographie p. 59) Les harpes en attente laissent supposer qu'on envisageait, sinon un front bâti sur l'ensemble de la rue de Sèvres, du moins une extension possible de ce bâtiment vers l'Ouest. Ces constructions ont été détruites en 1927 lors de la construction de l'actuel Service de Radiologie.



Porterie de l'hôpital (vers 1905 ; Archives de l'Assistance Publique) On remarque qu'un mur sépare le passage réservé aux voitures de celui réservé aux piétons.

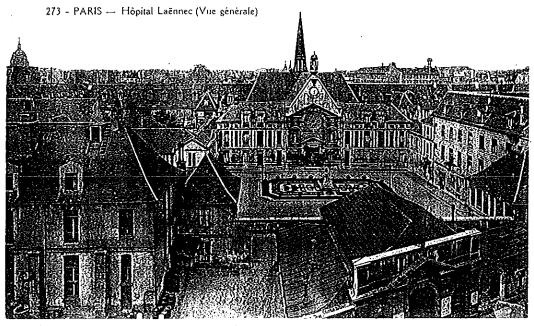


Entrée et Cour d'Honneur : vue générale vers le Nord (carte postale - vers 1905 ; fond M. COLLIGNON)

Au premier plan, en bas, la porterie donne accès à la Cour d'Honneur, au milieu de laquelle un parterre de broderie - avec statue centrale - s'est substitué à l'ancienne composition végétale en forme d'ellipse.

Délimitant la Cour d'Honneur à droite (à l'Est), on remarque le bâtiment de la seconde moitié du XVIIIème siècle, à deux étages et comble (détruit et remplacé en 1927 par l'actuel Service de Radiologie), faisant le retour avec le bâtiment sur la rue de Sèvres (cf. photographie p. 59).

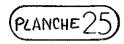
En bas à gauche, se trouve le bâtiment (détruit) des anciennes cuisines (cf. plan de 1751) dont la poussée des voûtes était contrebutée par les contreforts extérieurs.

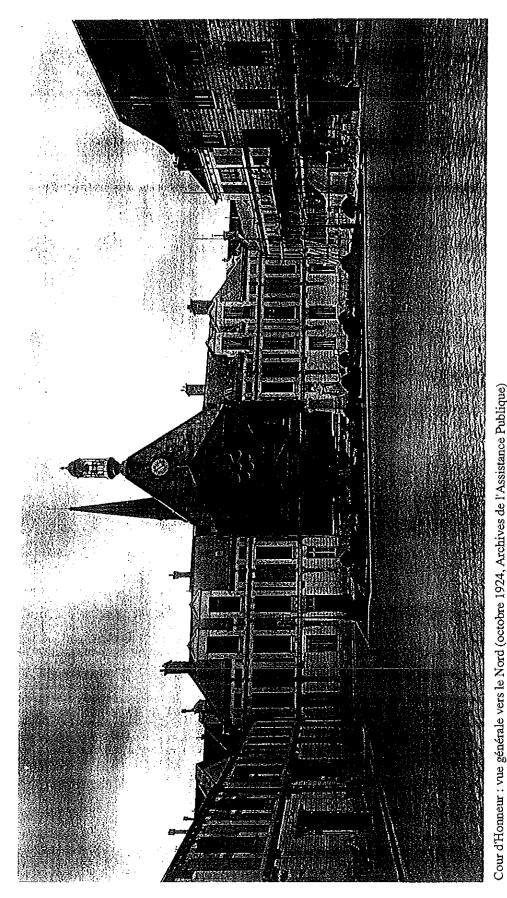


Cour d'Honneur: vue générale vers le Nord (carte postale - après 1905 ; fond M. COLLIGNON) De part et d'autre de la chapelle, les baies du premier étage possèdent des lambrequins ; les lucarnes sont garnies de stores en bois.

L'extrémité Sud du bâtiment (à un étage) fermant le côté gauche de la Cour d'Honneur possède une baie (aujourd'hui disparue) garnie de persiennes. On remarque également des persiennes sur le bâtiment (XVIIème siècle) en retour (à gauche de la carte postale).

Au centre de la Cour d'Honneur a été rajouté un parterre elliptique fleuri avec bassin central.

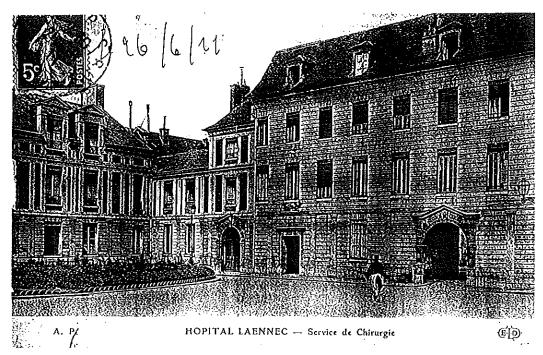




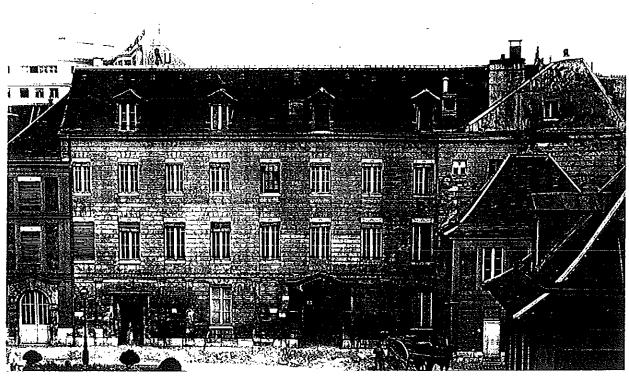
Le côté droit de la Cour d'Honneur est fermé par le bâtiment (seconde moitié du XVIIIème siècle) à deux étages et comble, détruit et remplacé en 1927 par l'actuel bâtiment de Radiologie.

Ce bâtiment, faisant retour avec celui construit sur la rue de Sèvres, était édifié sur le soubassement du XVIIème siècle. On remarque en effet la symétrie des Au centre de la cour, un parteire de broderie sur plan rectangulaire, avec statue centrale (Bossuet), s'est substitué à l'ancien parteire en forme d'ellipse. La cour registres à rez-de-chaussée de part et d'autre de la cour: même modénature de pierre, même des pilastres, même baies avec ou sans fronton, etc.

PEANCHE 26)



Cour d'Honneur : vue générale vers le Nord-Est (carte postale - vers 1900 ; Archives de l'Assistance Publique)

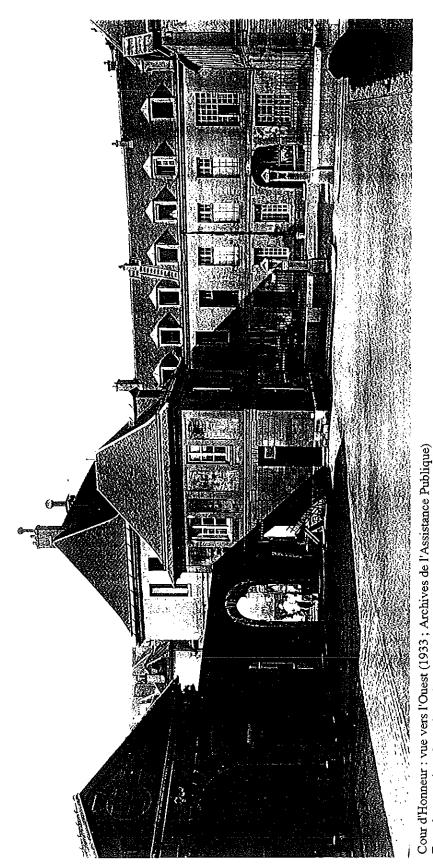


Cour d'Honneur : vue vers l'Est (1928; Archives de l'Assistance Publique)

Détail du bâtiment (seconde moitié du XVIIIème siècle) faisant le retour avec celui de la rue de Sèvres.

Au rez-de-chaussée, on distingue nettement les deux porches à fronton et la porte du XVIIème siècle, visibles sur la gravure de Jean Marot (cf. p. 33), et qu'on a pris soin de conserver. Les deux étages et le comble ont donc été construits sur les vestiges du soubassement d'origine.

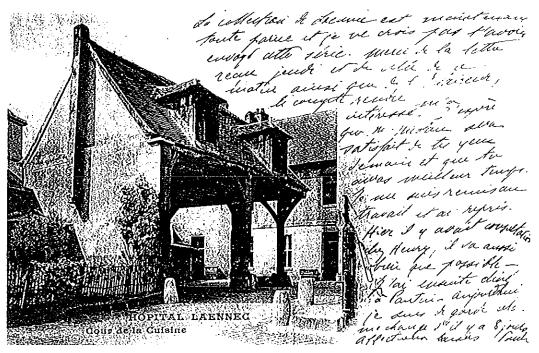
A droite du cliché, on remarque que les couvertures des petits pavillons d'entrée viennent d'être refaites et modifiées (adjonction de chéneaux encaissés).



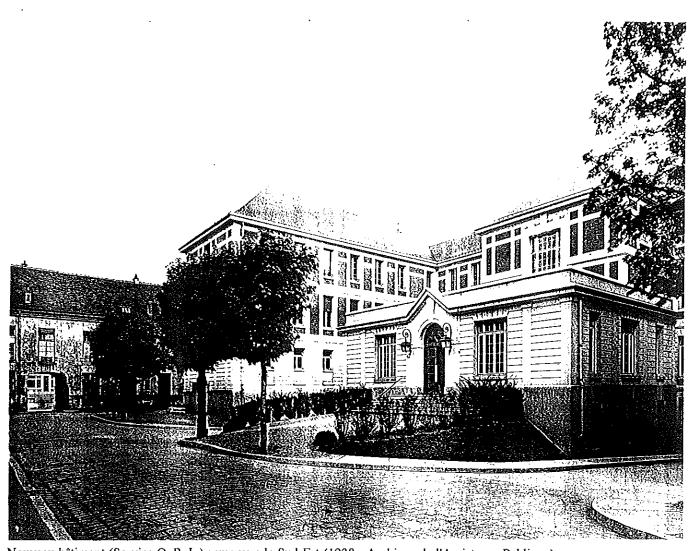
Cette aile, figurant sur de nombreux plans anciens (elle est déjà représentée sur le plan de Turgot de 1739), a été démolie récemment. A l'emplacement de son Entre la porterie et le petit pavillon marquant l'angle Sud-Ouest de la Cour d'Honneur, on distingue, au second plan, le bâtiment des anciennes cuisines (cf. p. 57, 61) et l'aile Nord-Sud (XVIIIème siècle) faisant retour avec l'actuel bâtiment "Administration". extrémité Sud (côté rue de Sèvres) a été construit l'actuel Service de Stomatologie.



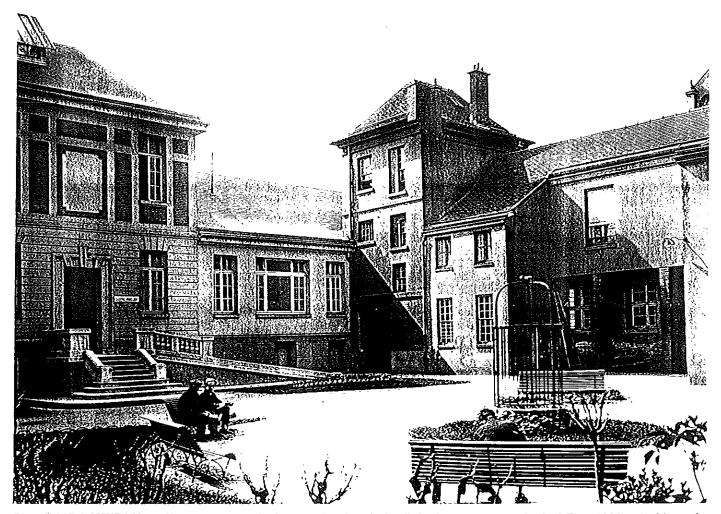
Les anciennes cuisines (détruites): vue vers le Sud (vers 1960; Archives de l'Assistance Publique) Ce bâtiment, figurant sur les plans anciens (Turgot 1739; 1751, etc.) était voûté à rez-de-chaussée (cf. p. 74).



Remise (détruite): vue vers le Sud-Ouest (carte postale - vers 1900 ; fond M. COLLIGNON) Ce bâtiment, auquel des portes ont ensuite été ajoutées, a également servi de garage. Il était adossé au mur donnant sur la rue de Sèvres, en vis à vis des anciennes cuisines.



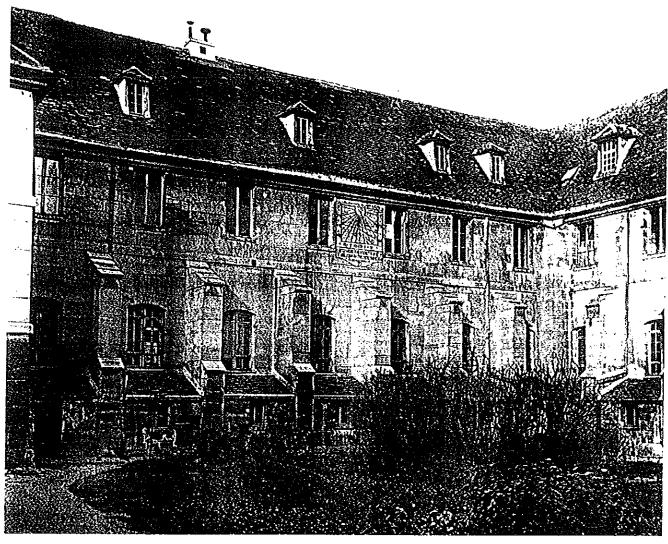
Nouveau bâtiment (Service O. R. L.): vue vers le Sud-Est (1938 ; Archives de l'Assistance Publique) A gauche du cliché, on remarque la façade arrière de l'aile XVIIIème (détruite). A travers le porche à arc surbaissé donnant sur la Cour d'Honneur, on devine les nouveaux bâtiments du Service de Radiologie.



Cour LA ROCHEFOUCAULT : nouveaux bâtiments (Service de Radiologie) : vue vers le Sud-Est (1933 ; Archives de l'Assistance Publique)

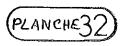
Ces bâtiments modernes d'un style néo-Louis XIII - brique et pierre - se sont substitués aux constructions du XVIIIème siècle (cf. p. 57, 59).

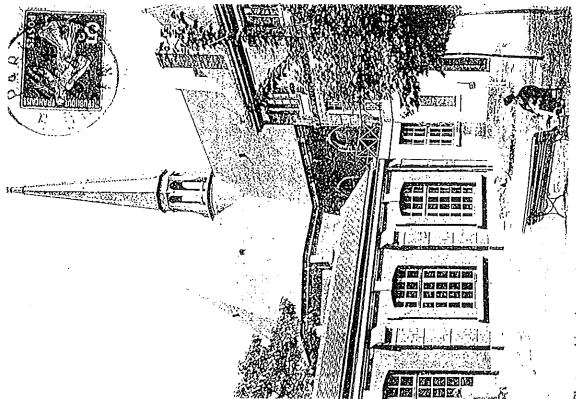
Des XVIIIème et XVIIème siècles subsistent respectivement le pavillon (avec son porche d'accès depuis la Cour d'Honneur) et les bâtiments en prolongement vers le Nord (à droite sur la photo). Plusieurs baies ont conservé leur menuiserie à guillotine d'origine, encore en place aujourd'hui.

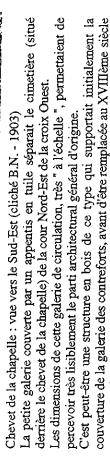


Cour Saint-Louis (Gamard; du cadran solaire): vue vers le Nord (P. ESMONTS - 1871) (in: Philippe VIGUIE DESPLACES, C'était hier ... le VIIème arrondissement)

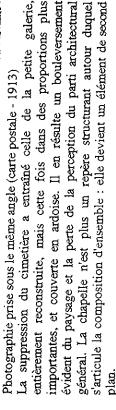
Ce cliché, le plus ancien connu, donne l'élévation de la disposition correspondante au plan de 1751 : sur l'ensemble des croix, les salles à rez-de-chaussée, disposant d'une grande hauteur sous voûte (environ 6 mètres) étaient éclairées par des baies hautes garnies de menuiseries à petits carreaux dont le modèle est celui visible sur la photographie. Sous chacune des baies, une porte (cf. p. 70) donnait directement dans la galerie des contreforts (ceux-ci sont percés d'un passage ; cf. coupe du projet de l'architecte BELOUET), véritable circulation périphérique, éclairée à chaque travée par une petite baie. Il est probable que ces murets, construits à 10 cm environ en retrait du nu de chaque contrefort, se soient substitués, au début du XVIIIème siècle, à une structure plus légère, d'un type semblable à celui représenté sur le cliché p. 67. A noter : le rythme des lucarnes et la noue ronde.



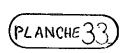


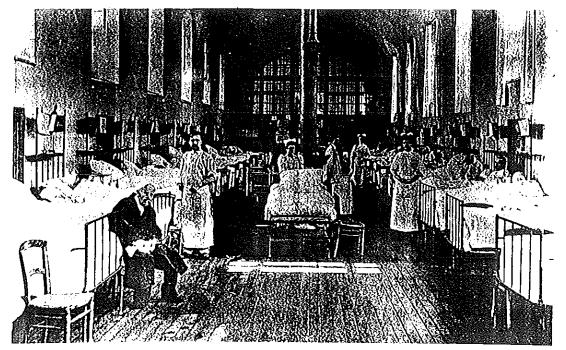


par un mur de maçonnerie. A noter: le beffroi, visible dans le clocher de la chapelle.



A noter: l'installation de descentes pluviales sur la chapelle, dont la couverture est refaite à neuf et dont le beffroi a dispanı.





А. Р

HOPITAL LAENNEC - Salle Cruveilhier

Œ[t

Salle CRUVEILHIER (aile Nord de la croix Est): vue vers le Sud (vers 1900 ; fond M. COLLIGNON)

A l'exception des poèles de chauffage modernes installés dans l'axe longitudinal, ce cliché nous décrit l'aspect intérieur des salles dans la disposition d'origine représentée sur le plan de 1751. Sous chacune des baies hautes éclairant les salles voûtées, se trouve une porte donnant accès à la galerie couverte de circulation entre les contreforts (les patients s'y promènent à la mauvaise saison); deux lits sont disposés entre chaque porte.

La surveillance s'exerce facilement ; le culte est célébré à l'intersection des croix.

A noter: le sol parqueté.

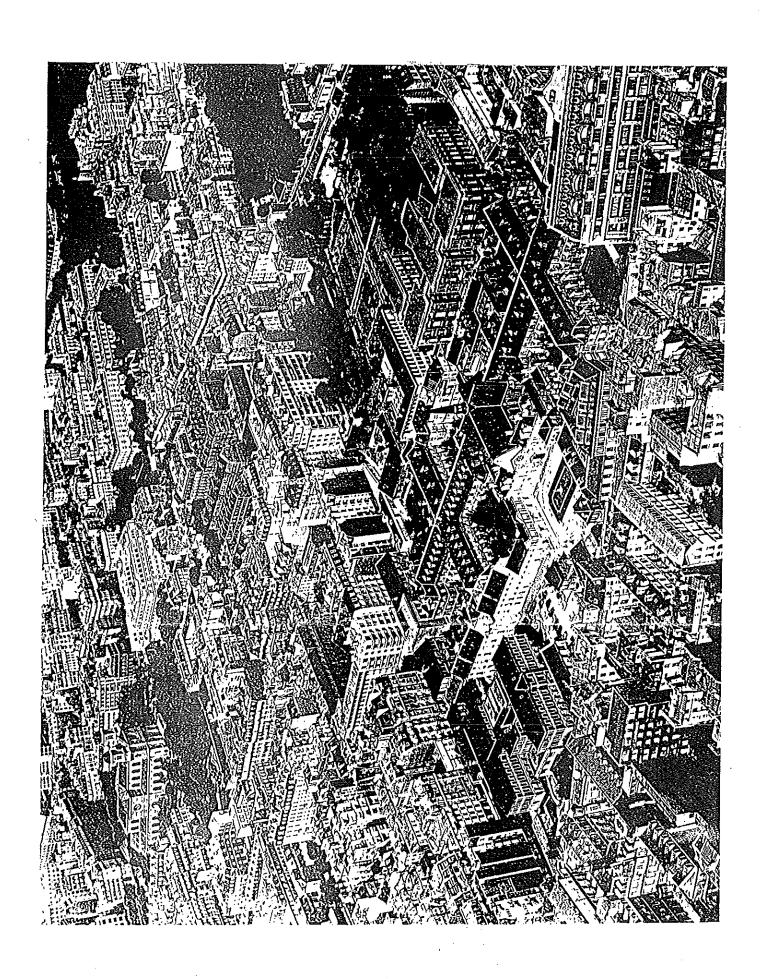


A P

HOPITAL LAENNEC - Salle Grisolle

Salle GRISOLLE (aile Est de la croix Est) : vue vers l'Ouest Mêmes commentaires que pour la photographie précédente (Salle CRUVEILHIER): chaque lit est ici muni d'un ciel et garni de courtines.





### PHOTO. 1





рното 2

## PHOTO 3





рното 4

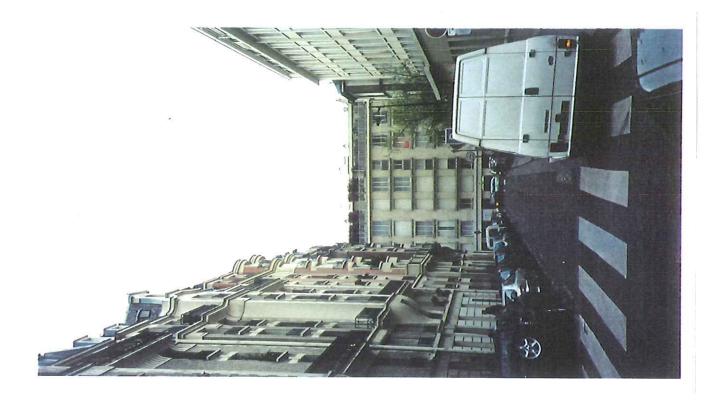
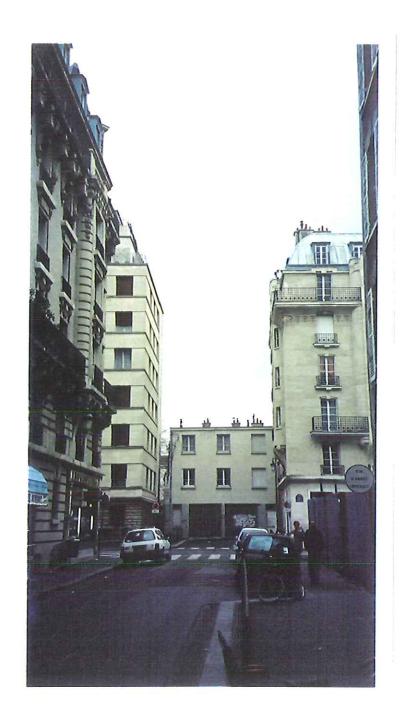




PHOTO 6



#### **PHOTOS**

#### N°:

- 1- rue de Sèvres vers la rue Vaneau
- 2- rue Vaneau vers rue Oudinot
- 3- rue Vaneau vers rue de Sèvres
- 4- rue Vaneau vers rue de Sèvres rue d'Olivet (axée sur l'aile Léon Bernard passage en transparence)
- 5- rue d'Olivet depuis la rue Vaneau (au niveau du passage vers l'aile Léon Bernard de Laënnec)
- 6- rue Vaneau vers l'impasse Oudinot rue Oudinot
- 7- rue Oudinot vers l'impasse Oudinot rue Vaneau